



Cofinancé par
l'Union européenne



Politique linguistique

Livre blanc

Coordinatrice

María Luisa Pérez Cañado

Membres

Jonas Ålander

Encarnación Almazán Ruiz

Joaquín Cruz Trapero

Bice Della Piana

Benjamin Depauw

Grace Dolcini

Sofia Galderisi

Susanne Hecht

Kristina Kulikauskienė

Antroulla Papakyriakou

Codrut Serban

Renáta Tomášková

Avra Xepapadakou

Juin 2024

ERASMUS-EDU-2023-EUR-UNIV

Project 101124794

neolaiacampus.eu



Table des matières



Note de synthèse

1. Introduction et contexte (p. 1)
2. Écueils (p. 2)
3. Perspectives d'avenir (pp. 2–6)
4. Conclusion (p. 7)



Livre blanc

1. Introduction et contexte (pp. 8–9)
2. Écueils (pp. 10–11)
3. Perspectives d'avenir (pp. 12–17)
4. Conclusion (p. 18)



Références

(pp. 19-22)

Rapport de synthèse

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

Au cours des vingt dernières années, la pression en faveur de l'internationalisation¹ a gagné un certain élan dans les établissements d'enseignement supérieur (EES) européens. La création de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES), l'expansion des politiques d'accès aux universités, le phénomène de la mondialisation ou encore l'intensification des flux migratoires ont conduit à une reconsidération profonde du rôle des langues étrangères dans l'enseignement supérieur, domaine devenu véritablement international en ce 21^e siècle (Bazo et al., 2017).

Dans ce contexte, l'anglais est généralement considéré comme la *lingua franca*, et les EES européens doivent trouver un équilibre entre deux réalités qui, bien que contradictoires en apparence, sont complémentaires : la nécessité de programmes forts d'*English as a Medium of Instruction* (EMI, soit 'anglais en tant que langue d'instruction'), et la promotion de politiques d'enseignement plurilingue et interculturel afin de contrer le risque d'une anglicisation excessive de l'enseignement supérieur.

Les universités composant l'Alliance NEOLAIa se sont fixé pour objectif de trouver un équilibre entre ces deux phénomènes cruciaux, qui influencent le présent et l'avenir de l'internationalisation dans l'enseignement supérieur. Elles représentent une riche diversité de situations linguistiques, mais sont unies par leur engagement ferme en faveur de pratiques d'internationalisation, de partage des écueils et d'une vision commune des perspectives d'avenir dans ce domaine.

L'objectif de ce *Livre blanc* est justement d'identifier ces écueils et d'établir les perspectives d'avenir à suivre pour contrer leurs effets potentiellement délétères à travers les tâches, les objectifs intermédiaires et les livrables prévus dans le Module de travail 7. Il est à espérer que la politique linguistique de référence présentée dans ce *Livre blanc* servira de socle pour la création de politiques linguistiques harmonisées entre nos établissements, et constituera un point de départ pour l'élaboration d'une *Charte commune sur les politiques linguistiques et de critères d'accréditation du personnel* concerné de NEOLAIa.

“

Les universités composant l'Alliance NEOLAIa se sont fixé pour objectif de trouver cet équilibre entre, d'une part, la nécessité de programmes forts d'*English as a Medium of Instruction* (EMI, soit 'anglais en tant que langue d'instruction'), et d'autre part, la promotion de politiques d'enseignement plurilingue et interculturel afin de contrer le risque d'une anglicisation excessive de l'enseignement supérieur.

¹ D'après de Wit et al. (2015, p. 29), l'internationalisation désigne le processus intentionnel consistant à intégrer une dimension internationale, interculturelle ou globale aux finalités, aux fonctions et à la mise en œuvre des formations de l'enseignement supérieur en vue d'optimiser la qualité de l'enseignement et de la recherche pour tous les étudiants et les enseignants, mais également pour apporter une contribution significative à la société.

2. ÉCUEILS

Le recensement² des pratiques d'internationalisation existantes dans les universités NEOLAIa a permis d'identifier un certain nombre de préoccupations qui se répercutent dans huit domaines différents et concordent avec les principaux éléments relevés dans la littérature officielle en la matière :

1. Absence de politique linguistique officielle
2. Manque d'étalonnage homogène du niveau de maîtrise linguistique des enseignants
3. Absence de formation méthodologique aux cours enseignés via l'approche EMI.
4. Manque de cadres d'évaluation qualitative pour jauger leur fonctionnement
5. Mesures incitatives insuffisantes
6. Faible adhésion des acteurs concernés
7. Obstacles à la recherche : attraction d'universitaires internationaux, réalisation de publications et de présentations en anglais, et manque d'analyses des besoins affinées selon chaque contexte particulier
8. Rôle hégémonique de l'anglais

3. PERSPECTIVES D'AVENIR

D'après ce recensement des pratiques existantes et des préoccupations au sein des établissements de l'Alliance NEOLAIa et sur la base des résultats des recherches officielles et des recommandations de la CRUE Universidades Españolas (Bazo et al., 2017), nos établissements prévoient de formuler une série de recommandations précises, articulées autour de trois grands piliers (accréditation, formation et mesures incitatives) pour chacun des trois grands groupes d'acteurs concernés : le corps enseignant, les étudiants et le personnel administratif.



² Les principaux écueils, domaines de travail et bonnes pratiques en matière d'internationalisation ont été identifiés au sein de chaque université NEOLAIa et abordés.

3.1. Accréditation

3.1.1. Corps enseignant

1. Définir des critères linguistiques communs de référence pour permettre aux enseignants de mettre en place des cours en langue étrangère.
2. Veiller à ce que ces niveaux de référence fassent l'objet d'une accréditation adéquate par des institutions officielles communément reconnues, et réduire le recours aux autres mécanismes établis jusqu'ici pour accréditer les niveaux linguistiques.
3. Mettre en place un système transversal et automatique de reconnaissance de ces niveaux linguistiques dans l'ensemble des universités NEOLAIa.
4. Mettre au point un certificat d'accréditation commun pour toutes les universités NEOLAIa, que les enseignants doivent obtenir pour pouvoir mettre en place des cours en langue étrangère.
5. Diversifier les cours enseignés dans d'autres langues que l'anglais via les centres de langues modernes (appelés *Modern Language Centers*) associés à chaque université NEOLAIa (lorsqu'ils existent).
6. Accroître le nombre de matières/ spécialisations/ cursus complets enseignés en langue étrangère.
7. Augmenter le nombre de langues dans lesquelles ces matières/spécialisations/cursus sont proposés en plus de l'anglais.
8. Communiquer des préconisations communes aux facultés qui cherchent à augmenter leur nombre de matières/spécialisations/cursus bilingues afin de faciliter leur conception, leur accréditation et leur mise en œuvre.
9. Créer un système d'assurance qualité pour garantir le bon fonctionnement des matières/spécialisations/cursus bilingues.
10. Appuyer et développer les langues nationales dans les situations où c'est nécessaire.

3.1.2. Étudiants

1. Recommander un niveau de maîtrise minimal de la langue pour accéder à/obtenir une licence, un master ou un doctorat.
2. Veiller à ce que ce niveau de base fasse l'objet d'une accréditation adéquate par des institutions officielles communément reconnues.
3. Enrichir l'offre linguistique dans d'autres langues étrangères que l'anglais par le biais des centres de langues modernes associés à chaque université NEOLAIa.
4. Augmenter le pourcentage de crédits attribués à la maîtrise de la langue dans les programmes d'étude officiels.
5. Mettre en place, lorsque c'est possible, des cours, des matières ou des semestres obligatoires en anglais dans les cursus officiels.
6. Intégrer le niveau linguistique accrédité des étudiants au Supplément au diplôme européen, ainsi que leur participation à des cursus bilingues.

3.1.3. Personnel administratif

1. Identifier et refléter les postes administratifs dans lesquels l'emploi de langues étrangères est nécessaire.
2. Faciliter l'accréditation du niveau linguistique de ce personnel par des mécanismes officiels.
3. Envisager la possibilité d'intégrer un critère linguistique obligatoire pour accéder ou être promu à un poste de cette nature.
4. Enrichir l'offre linguistique dans d'autres langues étrangères que l'anglais par le biais des centres de langues modernes associés à chaque université NEOLAIa.

3.2. Formation

3.2.1. Corps enseignant

1. Mettre en place des formations continues d'amélioration des compétences pour les enseignants mettant en place ou entendant mettre en place des cours en langue étrangère. Dans l'idéal, ces formations doivent aborder :

- les aspects linguistiques
- les approches méthodologiques centrées sur les étudiants et les nouveaux cadres d'apprentissage technologique
- les socles théoriques de l'enseignement bilingue ou plurilingue
- les besoins de l'enseignement plurilingue en matière de diversité
- l'alignement des enseignements et des évaluations

2. Mettre en place des solutions de consultation et de feedback.

3. Instaurer un programme de mentorat ou d'observation.

4. Proposer une assistance complémentaire au sein des cours créés en langue étrangère par l'intermédiaire d'un assistant de langue.

5. Renforcer toutes ces options en anglais et diversifier davantage leur développement dans d'autres langues.

6. Créer de nouvelles opportunités d'effectuer des séjours d'enseignement dans d'autres universités étrangères.

7. Développer et diversifier les programmes de mobilité qui proposent une formation linguistique à l'étranger.

8. Mettre en place des programmes intensifs hybrides (ou *Blended Intensive Programs*) pour favoriser l'internationalisation.

9. Établir un système commun d'évaluation de la qualité des cours proposés.

10. Mettre en place un système solide et commun de recrutement de professeurs externes.

11. Réaliser des études des besoins contextualisées pour étayer les propositions de cours.

3.2.2. Étudiants

1. Élargir l'offre de cours sur mesure afin d'améliorer les compétences linguistiques et interculturelles. Il s'agirait notamment d'aborder les sujets suivants :

- Priorisation des compétences productives, en particulier en expression orale
- Prononciation
- Rédaction de textes académiques
- Prise de notes
- Cours liés à la discipline pour les compétences académiques
- Compétences interculturelles

2. Proposer des cours d'immersion linguistique.

3. Assurer des cours de langues complémentaires à l'étranger.

4. Enrichir l'offre de mobilité pour les étudiants.

3.2.3. Personnel administratif

1. Proposer des cours spécifiques sur la communication orale.

2. Proposer des cours spécifiques sur la communication écrite.

3. Effectuer des séjours dans des universités étrangères.

4. Promouvoir la participation à des programmes de mobilité et à des initiatives d'internationalisation à domicile.

3.3. Mesures incitatives

3.3.1. Corps enseignant

1. Assurer une aide complémentaire en classe par le biais d'assistants de langue.
2. Proposer une assistance et des préconisations aux facultés qui souhaitent créer ou élargir des cursus en anglais ou dans une autre langue étrangère.
3. Renforcer les programmes de révision linguistique et inciter à la publication de textes en anglais et dans d'autres langues étrangères.
4. Élargir l'offre des options de formations proposées.
5. Développer les opportunités de participer à des programmes de mobilité qui proposent des formations linguistiques et méthodologiques à l'étranger.
6. Inciter à l'inscription à ces programmes à des fins de recrutement, d'accréditation et de promotion.
7. Faciliter les financements de ces cours de recyclage linguistique et méthodologique.
8. Réduire le coût des tests d'accréditation linguistique et assurer une certification des compétences linguistiques dans chaque université.
9. Proposer une aide financière pour l'achat de ressources et de supports en langue étrangère.
10. Lorsque c'est possible, augmenter le salaire des enseignants assurant un enseignement bilingue ou plurilingue.
11. Mettre en place un système d'avantages enseignants pour la mise en place de cours en anglais ou dans une autre langue étrangère en termes de reconnaissance de crédits.
12. Réduire les effectifs des groupes bilingues/plurilingues et ne pas conditionner la mise en œuvre de cours dans la langue étrangère concernée à un nombre minimal d'étudiants.
13. Accorder la priorité aux enseignants participant à des programmes bilingues/plurilingues pour l'obtention de bourses compétitives ou l'accès à des cours ou à des programmes de mobilité internationale dans chaque université.
14. Accroître le nombre de matières enseignées en EMI ou dans une autre langue étrangère à des cursus entiers, et les mettre en place sans égard au nombre d'étudiants inscrits.
15. Développer l'information autour des avantages associés aux informations bilingues ou plurilingues à tous les niveaux.



3.3.2. Étudiants

1. Proposer des cours en langue étrangère entièrement subventionnés, ou des cours à prix réduit pour les étudiants qui s'inscrivent à des cours de langue dans leur université au cours de leur cursus.
2. Réduire ou supprimer les coûts des tests d'accréditation linguistique.
3. Proposer des cours d'initiation pour les étudiants qui entament des cursus bilingues/plurilingues.
4. Mettre en place des pratiques d'aide linguistique pour les étudiants qui suivent des cursus bilingues/plurilingues.
5. Organiser des tandems linguistiques entre les étudiants locaux et des étudiants étrangers, ainsi que des activités d'échanges linguistiques.
6. Promouvoir la célébration de la Journée internationale de la langue maternelle et de la Journée européenne des langues.
7. Accorder la priorité aux étudiants suivant des cursus bilingues ou plurilingues pour l'accès aux programmes de mobilité Erasmus+, de formation pratique Erasmus+ et à d'autres programmes de mobilité internationale.
8. Proposer une aide institutionnelle pour accroître l'enseignement de langues étrangères en réunissant des étudiants issus de différents cursus au sein de groupes financièrement opérationnels pour suivre des cours assurés dans d'autres langues que l'anglais.
9. Continuer de promouvoir les programmes de mobilité internationale existants comme celui des Actions clés.

3.3.3. Personnel administratif

1. Réduire ou supprimer les coûts des cours de langues et des tests d'accréditation linguistique.
2. Promouvoir la certification des compétences linguistiques du personnel administratif des universités NEOLAiA.
3. Inclure la certification linguistique (B2-C1-C2) et la participation à des cours dans les critères spécifiques de recrutement et de promotion.
4. Accorder la priorité au personnel doté d'un niveau de langue étrangère accrédité pour l'accès aux bourses, aux cours et aux programmes de mobilité internationale proposés par nos universités.
5. Faciliter la participation du personnel administratif aux cours d'accréditation linguistique durant leurs heures de travail.
6. Continuer de promouvoir les programmes de mobilité internationale existants comme les *Staff Weeks*.

4. CONCLUSION

Le présent *Livre blanc* NEOLAIa sur les politiques linguistiques constitue un énoncé de mission explicite sur le rôle des langues, de l'EMI, du plurilinguisme et de l'interculturalité dans l'enseignement supérieur. Il s'appuie sur un recensement minutieux des pratiques d'internationalisation existantes dans les universités de l'Alliance NEOLAIa, ainsi que sur une étude approfondie de la littérature spécialisée récente sur le sujet. Ce document nous a permis de définir le contexte de départ (avec cinq grandes lignes d'action identifiées dans les plans d'internationalisation NEOLAIa), de déterminer les grandes préoccupations liées aux politiques linguistiques dans nos établissements (qui s'articulent autour de huit grands axes), et de déterminer les voies de progression futures (avec trois grands axes : accréditation, formation et mesures incitatives ; et pour trois acteurs de première ligne : le corps enseignant, les étudiants et le personnel administratif).

NEOLAIa se positionne en faveur de toutes les actions présentées dans le présent document, et entend les concrétiser par le biais des différentes tâches, objectifs intermédiaires et livrables prévus dans le Module de travail 7. Il est à espérer que les recommandations exposées dans ce document et les initiatives menées à bien tout au long du Module de travail 7 serviront de pierre angulaire à l'élaboration d'une politique linguistique harmonisée dans tous nos établissements, et créeront un socle favorisant la prise de mesures concrètes qui permettent à l'internationalisation de continuer à progresser de manière décisive, stable et sans entraves au sein de l'Alliance NEOLAIa.

NEOLAIa

OLAIANE

IANEOLA

Politiques linguistiques Livre blanc

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

Depuis presque vingt ans, la pression en faveur de l'internationalisation a gagné un certain élan au sein des établissements d'enseignement supérieur (EES) européens. La création de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES), l'expansion des politiques d'accès aux universités, le phénomène de la mondialisation ou encore l'intensification des flux migratoires ont conduit à une reconsidération profonde du rôle des langues étrangères dans l'enseignement supérieur, domaine devenu véritablement international en ce 21^e siècle (Bazo et al., 2017).

La position privilégiée de l'anglais en tant que langue académique hégémonique dans le paysage de l'internationalisation a permis à l'anglais en tant que méthode d'instruction (*English as a Medium of Instruction*³, ou « EMI ») de jouir d'un point d'appui solide au sein de nombreux EES du continent. Renforcé par trois grands facteurs (Dalton-Puffer, 2012), l'EMI connaît un élan récent, avec une croissance exponentielle qui « a peu de chances de se renverser dans un avenir proche » (Macaro, 2019, p. 232) :

- **Motivations stratégiques** : L'EMI est considéré comme un produit du processus de Bologne (Karakas, 2017 ; Smit & Dafouz, 2012) et, en tant que tel, vise à attirer des étudiants et du personnel issus du monde entier (O'Dowd, 2018 ; van der Worp, 2017), à augmenter les taux d'inscription (Tsui, 2018), à conférer une visibilité internationale aux établissements (Margić & Vodopija-Krstanović, 2018), et ainsi à améliorer leur prestige dans les classements d'universités (Briggs et al., 2018 ; Doiz & Lasagabaster, 2018 ; Kim et al., 2018 ; Ozer & Bayram, 2019).

- **Raisons pédagogiques** : Ces facteurs jouent principalement sur le souhait de préparer les étudiants à un marché de l'emploi et à un système d'éducation de plus en plus internationaux et mondialisés (Briggs et al., 2018 ; Bukve, 2018 ; Karakas, 2017) en améliorant leur maîtrise de l'anglais tout en se formant à une matière spécialisée (Civan & Coşkun, 2016 ; Doiz & Lasagabaster, 2018 ; O'Dowd, 2018). De plus, l'amélioration de la mobilité crée des opportunités de développer les compétences interculturelles, qui sont très demandées dans les sociétés multiculturelles. Ces compétences sont souvent développées dans le cadre de ce qu'on appelle l'« internationalisation à domicile » (Beelen & Jones, 2015 ; Dafouz & Camacho-Miñano, 2016 ; de Wit et al., 2015).

- **Moteurs substantiels** : Ce dernier ensemble de motivations est majoritairement pragmatique et est lié au statut de l'anglais comme *lingua franca*, puisqu'elles impliquent de doter les étudiants et les enseignants des outils dont ils ont besoin pour comprendre les dernières recherches en cours, qui s'effectuent majoritairement en anglais, afin de développer les études transnationales et le travail en réseau (Dafouz & Camacho-Miñano, 2016) et de promouvoir le partage des connaissances (Tuomainen, 2018).

³ On distingue généralement quatre caractéristiques critiques pour l'EMI (Dearden & Macaro, 2016; Pecorari & Malmström, 2018) : l'anglais est la langue véhiculaire d'instruction, aucune méthodologie n'y est attribuée, il s'agit d'une approche principalement associée à l'enseignement supérieur (ES), et le développement linguistique n'est pas un objectif principalement établi en soi, ce qui le différencie du CLIL/ EMILE (Enseignement de Matières par Intégration d'une Langue Étrangère) ou de l'ICLHE (Intégration de contenus et de langues dans l'enseignement supérieur), ce qui en fait un choix plus adapté à la plupart des contextes universitaires (Schmidt-Unterberger, 2018).

En parallèle, une conscience accrue de la nécessité de contrer une anglicisation excessive de l'enseignement supérieur (ES) par la promotion d'un enseignement plurilingue et interculturel⁴ (cf. Recommandation CM/Rec 2002-1 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe) a également été observée. En effet, l'objectif langue maternelle + 2 fixé par le Conseil de l'Europe en 2002 a récemment été mis à jour, plaçant la diversité linguistique des citoyens européens au cœur de sa politique et promouvant l'apprentissage de toutes les langues, et non uniquement la L1 (première langue) et l'anglais (Commission européenne/ EACEA/Eurydice, 2023). Ainsi, les initiatives telles que la Déclaration pour le multilinguisme dans l'enseignement supérieur, formulée par l'European Civil Society Platform for Multilingualism (ECSPM)⁵, le CECR (Conseil de l'Europe, 2001), ou encore le Volume complémentaire du CECR (Conseil de l'Europe, 2020) visent à protéger et à favoriser l'utilisation de plusieurs langues dans la recherche, les publications, l'enseignement et l'apprentissage, ainsi que dans la communication, mais également à sécuriser et à fortifier le plurilinguisme, notamment dans les domaines de l'enseignement, de l'apprentissage et des recherches transnationales.

Les universités de l'Alliance NEOLAIa⁶ cherchent à orchestrer un équilibre entre ces deux circonstances cruciales qui façonnent le présent et l'avenir de l'internationalisation dans l'enseignement supérieur. Elles représentent une vaste panoplie de situations linguistiques qui tournent autour de trois situations principales : des niveaux d'anglais insuffisants, qui obligent à mettre en place une politique d'EMI qui ne menace pas la L1 ; une excellente maîtrise de l'anglais qui imprègne tous les domaines et garantit une protection des L1 moins répandues ; et une L1 forte que l'on cherche néanmoins à protéger contre la possibilité d'une anglicisation excessive.

Malgré ces diverses considérations liées aux politiques linguistiques, l'Alliance NEOLAIa est unie dans sa diversité par son engagement ferme vis-à-vis de l'adoption de pratiques et de plans d'action en faveur de l'internationalisation. Ces derniers concernent cinq grands axes :

- Ancrer l'internationalisation dans les cursus en créant des méthodes de formation plurilingues et interculturelles, en élargissant les offres de cours en anglais et dans d'autres langues (à tous les niveaux : licence, master et doctorat), et en mettant en place des semestres/matières en anglais obligatoires pour les étudiants.
- Proposer des cours liés aux langues pour le corps enseignant, les étudiants et le personnel administratif.
- Promouvoir la mobilité du personnel (enseignant et administratif) et des étudiants, aussi bien sous forme physique que virtuelle.
- Approfondir et élargir les partenariats et les échanges entre établissements du monde entier.
- Poursuivre et développer les recherches internationales via des réseaux de coopération scientifique.

Or, malgré ces avancées explicites vers l'internationalisation dans les universités NEOLAIa, un recensement des pratiques d'internationalisation existantes a permis de dégager un certain nombre de préoccupations sur lesquelles la politique d'internationalisation achoppe encore au sein de notre Alliance, et qui concordent avec les principaux écueils relevés dans la littérature officielle en la matière. L'objectif de ce *Livre blanc* est justement d'identifier ces préoccupations et d'établir les perspectives d'avenir permettant de contrer leurs effets potentiellement délétères. Ces dernières reposeront sur trois grands piliers (accréditation, formation et mesures incitatives) pour chacun des acteurs de première ligne dans nos EES (corps enseignant, étudiants et personnel administratif). Ce *Livre blanc* terminera sur une description du traitement prévu des lignes d'action proposées via les tâches, les objectifs intermédiaires et les livrables spécifiques établis dans le Module de travail 7. Il est à espérer que la politique linguistique de référence présentée dans ce Livre blanc servira de socle pour la création de politiques linguistiques harmonisées entre nos établissements, et constituera un point de départ pour l'élaboration d'une *Charte commune sur les politiques linguistiques et de critères d'accréditation des enseignants* de NEOLAIa.

⁴ En accord avec le Volume complémentaire du CECR (Conseil de l'Europe, 2020, p. 30), le plurilinguisme s'entend ici comme le répertoire linguistique dynamique et en développement d'un usager/apprenant). L'éducation interculturelle, elle, a pour but d'apporter aux apprenants les compétences requises pour 'fonctionner efficacement en tant que citoyens' dans nos sociétés diverses (Conseil de l'Europe, 2020, para. 2) (Heggernes, 2021, p. 2).

⁵ Cf. <https://ecspm.org/wp-content/uploads/2023/04/ECSPM-declaration-for-multilingualism-in-HE-20230417.pdf>.

⁶ Universités de Bielefeld, Jaén, Nicosia, Ostrava, Örebro, Salerno, Suceava, Šiauliai, et Tours (cf. www.neolaiacampus.eu).

2. ÉCUEILS

Le recensement des pratiques d'internationalisation existantes dans les universités NEOLAIa a permis d'identifier un certain nombre de préoccupations qui se répercutent dans huit principaux domaines et concordent avec les principaux éléments relevés dans la littérature officielle en la matière :

1. Un premier point important nécessite d'être abordé : celui de **l'absence de politique linguistique officielle** dans les EES de l'Alliance NEOLAIa. Cette absence de stratégie harmonisée établissant des directives concrètes a été relevée par la littérature officielle comme représentant un point de faiblesse à traiter. En effet, les études existantes (Halbach & Lázaro, 2015; Lasagabaster, 2019; O'Dowd, 2018; Pavón, 2020) plaident en faveur de la nécessité de donner une solide impulsion descendante vers une homogénéisation et une coordination des politiques linguistiques, de même que d'élaborer des lignes directrices communes pour l'EMI et le plurilinguisme dans les universités, tant à l'échelle des pays qu'à l'international.

2. Le **manque d'étalonnage homogène des compétences de maîtrise linguistique des enseignants** est une autre faille récurrente qui doit être abordée. En effet, différentes procédures (telles que la participation à des périodes de formation ou à des activités de recherche à l'étranger, ou la publication d'articles scientifiques) existent pour permettre aux enseignants de mettre en place des cours en langue étrangère, mais il n'existe aucun système d'accréditation transparent et officiel. Ainsi, il n'y a aucun critère d'accréditation linguistique et méthodologie établi, puisqu'il n'existe pas de conditions de référence homogènes et spécifiques imposées aux enseignants pour pouvoir enseigner une matière en EMI. Cette problématique a également été soulignée dans des publications récentes (Briggs et al., 2018 ; Halbach & Lázaro, 2015; Lasagabaster, 2019 ; Macaro et al., 2018 ; O'Dowd, 2018). Au vu de ce contexte, la nécessité de fixer des critères pour l'accréditation linguistique revêt désormais une importance particulière (O'Dowd, 2018).

3. Une autre problématique nécessitant d'être traitée concerne **l'absence de formation méthodologique aux cours en EMI**, la formation ayant à ce jour tendance à porter quasi-exclusivement sur les compétences linguistiques. La grande majorité des enseignants en université parlent couramment l'anglais, mais manquent de compétences pour enseigner en EMI. Ce point a également été démontré par des enquêtes récentes (Ball & Lindsay, 2013 ; Cots, 2013 ; Lasagabaster, 2019 ; O'Dowd, 2018 ; Pavón & Ellison, 2021 ; Tuomainen, 2018 ; Zenkova & Khamitova, 2018). Les aspects méthodologiques doivent gagner en importance puisque, comme l'avance Cots (2013), l'introduction de l'EMI implique un changement conséquent de méthodologie que les enseignants exerçant dans des matières non linguistiques pourraient bien méconnaître. Ainsi, la langue et la méthodologie doivent devenir des objectifs pédagogiques concomitants dans les cours en EMI, et des certifications des compétences méthodologiques doivent également être créées en plus des aspects linguistiques.

4. Une fois ces programmes mis en œuvre, on note également un **manque de cadres d'évaluation de la qualité pour jauger leur fonctionnement**. Il s'agirait d'adopter une norme commune en ce sens, avec des indicateurs de contrôle qualité soigneusement validés et qui permettent aux matières, aux cours ou aux cursus qui respectent ces indicateurs de jouir d'un certificat ou d'un label de qualité officiel. Ceci concorde encore une fois avec les résultats d'études précédentes (ex., O'Dowd, 2018), qui mettaient déjà en lumière la nécessité de garantir un contrôle qualité dans les programmes enseignés via l'EMI.

5. Autre problématique souvent mentionnée en ce qui concerne les pratiques d'internationalisation existantes dans les universités NEOLAIa : celle des mesures incitatives en faveur de la création et de la participation à des programmes enseignés dans une autre langue. Très peu de **mesures incitatives** ont été recensées dans nos établissements, et se limitent essentiellement à des aides financières à la mobilité du personnel enseignant et aux examens d'accréditation, sachant qu'une place minime est accordée à ce type de mesures dans le programme d'enseignement annuel. Une étude récente menée à l'université de Jaén (Pérez Cañado, 2020) a révélé que les enseignants réclamaient six grands types de mesures incitatives. En premier lieu, ils souhaiteraient une aide complémentaire en classe, notamment assurée par des locuteurs natifs de la langue qui peuvent jouer le rôle d'assistant de langue et également corriger leurs supports écrits. Les enseignants ont également rapporté la nécessité d'intensifier la formation, en particulier pour les niveaux avancés, par le biais de cours intensifs. Cela va de pair avec la nécessité de développer les programmes de mobilité : les enseignants ont explicitement demandé un financement plus important de formations linguistiques et méthodologiques à l'étranger. Les mesures incitatives d'ordre économique sont également apparues, à la fois en termes de hausse salariale et de gratuité des cours de langue et des examens de maîtrise linguistique. Des avantages pour les enseignants ont également été activement demandés, les enseignants considérant que ce type d'enseignement devrait avoir un poids plus important en termes de crédits, d'accréditation et de promotion, de même que des décisions de réduire les effectifs des groupes bilingues. Enfin, il est également intéressant de noter que les enseignants ont fait part du souhait d'élargir les cours en EMI bien au-delà de matières isolées auprès des étudiants étrangers : ils aimeraient en effet les voir se généraliser sur des cursus entiers pour les étudiants espagnols, ce qui favoriserait ainsi une internationalisation à domicile (en accord avec ce qu'avançaient Beelen & Jones, 2015 et Dafouz & Camacho-Miñano, 2016). Cela fait écho aux demandes formulées par Schmidt-Unterberger (2018) en faveur d'un développement des mesures incitatives pour les participants à des programmes bilingues dans l'enseignement supérieur.

6. En lien avec les mesures incitatives dont nous avons parlé plus haut, on a également la question de l'**adhésion des acteurs concernés**. On rencontre encore une certaine réticence à proposer des cours en EMI ou dans d'autres langues. De plus, un faible taux de participation à ces initiatives de formation a également été relevé dans les établissements NEOLAIa. En ce qui concerne les étudiants, la valeur ajoutée d'un cursus enseigné dans une autre langue d'instruction n'est pas toujours évidente à leurs yeux, et un manque de motivation a été démontré à l'idée d'effectuer une demande de mobilité Erasmus+. Dès lors, il apparaît important d'inscrire une accentuation du flux d'informations sur les avantages divers de l'internationalisation parmi les premiers points du futur plan d'action de NEOLAIa.

7. **La recherche** est un autre point qui nécessite de fournir davantage d'efforts. Trois principaux obstacles ont été constatés sur ce plan : l'attraction d'étudiants et de chercheurs internationaux, la création de publications et de présentations en anglais au-delà de la sphère nationale, et le manque d'analyses des besoins affinées selon chaque contexte particulier afin de permettre la création de cours sur mesure répondant aux besoins diagnostiqués. Une fois de plus, ces constatations concordent avec les résultats des recherches, qui mettent en valeur la nécessité d'aligner les cours en EMI sur les besoins de formation réels, puisqu'on a relevé un décalage certain entre les besoins réels associés aux situations académiques escomptées et ce qui est réellement permis par les programmes de formation en EMI (Jiang et al., 2019). Davantage de formations sur mesure sont donc requises pour garantir un déploiement fructueux de l'EMI.

8. Enfin, la dernière problématique qui nécessite une attention accrue concerne le **rôle hégémonique de l'anglais**. Les recherches ont révélé que les acteurs de première ligne bénéficiaient de possibilités limitées d'apprendre d'autres langues étrangères que l'anglais, et qu'il fallait diversifier l'éventail de matières enseignées dans d'autres langues étrangères. Par ailleurs, certains revendiquent un renforcement des langues officielles nationales tout en affirmant le profil international de nos établissements grâce à l'instruction en anglais. Là encore, cela fait écho à ce qu'avancent les rapports officiels récents, qui véhiculent un certain avertissement à l'égard de l'utilisation exclusive de l'anglais dans l'enseignement, les recherches, les publications et le travail en réseau dans l'enseignement supérieur, au détriment des langues officielles/nationales, régionales ou minoritaires (ECSPM, 2024), ainsi que d'autres langues étrangères.

3. PERSPECTIVES D'AVENIR

D'après le recensement des pratiques et des préoccupations existantes au sein des établissements NEOLAIa, et sur la base des résultats des recherches officielles évoqués dans la partie précédente, présentons maintenant les perspectives d'avenir pour remédier à ces problématiques et mettre en place une politique linguistique commune pour notre Alliance. Cette dernière sera articulée autour de trois grands piliers pour chaque acteur de première ligne (corps enseignant, étudiants et personnel administratif) en accord avec les recommandations de la CRUE Universidades Españolas (Bazo et al., 2017) : accréditation (linguistique, méthodologique et des programmes), formation (pilier auquel les considérations liées à la recherche seront également intégrées), et mesures incitatives (dont l'information sera également une partie essentielle). NEOLAIa promeut vivement la mise en place d'une **politique linguistique commune, officielle, harmonisée et explicite dans tous nos établissements**, sur la base d'un socle étayé par les recommandations suivantes :

3.1. Accréditation

À la lumière des problématiques identifiées plus haut concernant le manque d'étalonnage de la maîtrise linguistique des enseignants, l'absence d'accréditation méthodologique, les écueils associés à la création de nouvelles matières/spécialisations/cursus bilingues et plurilingues, ou encore le manque de critères d'évaluation qualité, cette première partie formule une série de recommandations précises pour donner une impulsion verticale unifiée aux problématiques d'accréditation dans nos institutions.

3.1.1. Corps enseignant

1. Définir des critères linguistiques communs de référence pour permettre aux enseignants de mettre en place des cours en langue étrangère. Dans l'idéal, le niveau minimum doit être C1⁷.
2. Veiller à ce que ces niveaux de référence fassent l'objet d'une accréditation adéquate par des institutions officielles communément reconnues (telles que Cambridge, Trinity, ACLES ou APTIS), et réduire le recours aux autres mécanismes établis jusqu'ici pour accréditer les niveaux linguistiques (outre le critère lié au fait d'être un locuteur 'natif' de la langue).
3. Mettre en place un système transversal et automatique de reconnaissance de ces niveaux linguistiques dans l'ensemble des universités NEOLAIa.
4. Créer un certificat d'accréditation commun pour toutes les universités NEOLAIa, qui porte sur la linguistique générale, mais également sur le langage académique, ainsi que sur des questions liées à la théorie, à la méthodologie, à la prise en compte de la diversité et à l'évaluation, que les enseignants doivent maîtriser et réussir pour pouvoir mettre en place des cours en langue étrangère.
5. Diversifier les cours enseignés dans d'autres langues que l'anglais via les centres de langues modernes (appelés Modern Language Centers) associés à chaque université NEOLAIa (lorsqu'ils existent).

⁷ Le cinquième niveau du *Cadre européen commun de référence* (CECR), qui correspond à une maîtrise avancée de la langue.



Accréditation

Il est fondamental de mettre en place des critères mutuellement reconnus par les différents membres de l'Alliance.



Formation

Les programmes de formation doivent idéalement reposer sur la maîtrise linguistique propre à une discipline particulière et sur les compétences en communication et en interaction.



Mesures incitatives

L'accréditation et la formation doivent être appuyées par des mesures incitatives alignées sur les possibilités propres à chaque établissement.

6. Accroître le nombre de matières/ spécialisations/ cursus complets (à tous les niveaux : licence, master et doctorat) enseignés dans une langue étrangère.

7. Augmenter progressivement le nombre de langues dans lesquelles ces matières/ spécialisations/cursus sont proposés en plus de l'EMI.

8. Communiquer des préconisations communes aux facultés qui cherchent à augmenter leur nombre de matières/ spécialisations/cursus bilingues afin de faciliter leur conception, leur accréditation et leur mise en œuvre.

9. Créer un système d'assurance qualité pour garantir le bon fonctionnement des matières/ spécialisations/cursus bilingues en validant une série d'indicateurs qui permettront de déterminer l'adéquation de la mise en œuvre des cours en question, d'aiguiller les enseignants inexpérimentés dans le cadre de la création initiale de leurs cours, et de permettre l'obtention d'un label de qualité en cas de respect intégral de ces critères.

10. Appuyer et développer les langues nationales dans les situations où c'est nécessaire, protéger, promouvoir et renforcer la première langue et trouver un équilibre entre la promotion de cursus enseignés en anglais et dans d'autres langues étrangères.

3.1.2. Étudiants

1. Recommander un niveau de maîtrise minimal de la langue pour accéder à/obtenir une licence, un master ou un doctorat. Dans l'idéal, le niveau doit être B1, B2 ou C1 (pour chaque niveau), bien que certains cursus puissent également requérir un niveau supérieur.

2. Veiller à ce que ce niveau de base fasse l'objet d'une accréditation adéquate par des institutions officielles communément reconnues (telles que Cambridge, Trinity, ACLES, APTIS).

3. Enrichir l'offre linguistique dans d'autres langues étrangères que l'anglais par le biais des centres de langues modernes associés à chaque université

NEOLAiA et faire le lien avec les itinéraires de mobilité internationaux lorsque c'est possible.

4. Augmenter le pourcentage de crédits attribués à la maîtrise de la langue dans les programmes d'étude officiels.

5. Mettre en place, lorsque c'est possible, des cours, des matières ou des semestres obligatoires enseignés en anglais et/ou dans d'autres langues étrangères au sein des cursus officiels.

6. Inclure le niveau linguistique accrédité dans le Supplément au diplôme européen, ainsi que la participation à Erasmus+ ou à d'autres initiatives associées afin de donner une meilleure visibilité à la valeur ajoutée de la maîtrise de la langue officielle grâce à ces initiatives.

3.1.3. Personnel administratif

1. Identifier et refléter les postes administratifs dans lesquels l'emploi de langues étrangères est nécessaire.

2. Faciliter l'accréditation du niveau linguistique de ce personnel par des mécanismes officiels, notamment pour le personnel administratif participant à des initiatives d'internationalisation ou interagissant avec des locuteurs de langues étrangères de par la nature de leur poste.

3. Envisager la possibilité d'intégrer un critère de maîtrise linguistique obligatoire (B2 ou C1, en fonction du service assuré) pour accéder ou être promu à un poste de cette nature.

4. Enrichir l'offre linguistique dans d'autres langues étrangères que l'anglais pour le personnel administratif par le biais des centres de langues modernes associés à chaque université NEOLAiA.

3.2. Formation

En réponse directe aux failles identifiées en termes de développement linguistique et méthodologique et de recherche, cette nouvelle grande partie propose une série de lignes d'action pour étayer les décisions liées à la formation dans le cadre d'une politique linguistique commune. Ces lignes d'action sont, là encore, fondées sur la littérature spécialisée récente, qui a démontré la nécessité de développer la formation, en particulier sur deux points de la maîtrise linguistique : la maîtrise linguistique propre à une discipline (Jiang et al., 2019) et les compétences académiques interactionnelles et communicatives (Kim et al., 2018). Ces points peuvent être assimilés à l'anglais à des fins spécifiques (*English for Specific Purposes* - ESP) (Cummins, 1999) et à l'anglais à des fins académiques (*English for Academic Purposes* - EAP), ou aux compétences de base en communication interpersonnelle (*Basic Interpersonal Communication Skills* - BICS) (Cummins, 1999), qui devraient être solidement intégrés aux programmes d'EMI. Outre les problématiques d'ordre linguistique, d'autres aspects importants devraient faire partie intégrante de la formation des enseignants en EMI (Dafouz, 2018 ; Kim et al., 2018). Parmi ces aspects, la formation méthodologique, l'analyse et la conception de supports et la simulation pédagogique en situations EMI modélisés via des situations authentiques de micro-enseignement, la mise en place d'aides complémentaires en classe via des locuteurs à haut niveau de compétence dans la langue en question, la communication d'observations d'experts, ou encore des opportunités de pratique réflexive sur des problématiques idéologiques et d'identité liées à la représentation que les enseignants se font d'eux-mêmes sont tous cités. À la lumière de ces éléments, les recommandations suivantes sont formulées pour chaque cohorte :

3.2.1. Corps enseignant

1. Mettre en place des formations continues d'amélioration des compétences pour les enseignants mettant en place ou entendant mettre en place des cours en langue étrangère. Dans l'idéal, ces formations doivent aborder :

- **L'amélioration linguistique** : Cette amélioration doit porter non seulement sur la langue en général, mais également sur les compétences académiques interactionnelles et communicatives et sur une maîtrise linguistique propre à une discipline. Les compétences en prononciation et en production doivent également figurer parmi les compétences clés traitées.

- **Les options méthodologiques centrées sur les étudiants et les nouveaux cadres d'apprentissages technologiques** :

L'enseignement de langues basé sur des tâches, l'apprentissage basé sur des projets, l'apprentissage par problèmes, l'apprentissage coopératif, l'approche des intelligences multiples, l'apprentissage en classe inversée, la ludification, les possibilités en matière de TIC et les paysages éducatifs doivent tous être abordés. Les espaces pédagogiques doivent également être agencés de manière à permettre aux enseignants de faire part de leurs préoccupations et de leurs expériences, d'apprendre à partir des bonnes pratiques des autres, et de s'entraîner dans le cadre de situations réelles de micro-enseignement dans la langue étrangère concernée.

- **Les socles théoriques de l'enseignement bilingue et plurilingue** : Un socle théorique solide doit être établi en ce qui concerne les différences entre le CLIL, l'ICHLE et l'EMI ; les cadres stratégiques nationaux ; et les preuves empiriques nécessaires pour contribuer à développer l'information sur l'enseignement bilingue et à déconstruire les fausses idées en la matière.

- **La prise en compte des besoins associés à la diversité dans l'enseignement plurilingue** : Pour adapter l'enseignement au nouveau concept de diversité dans l'enseignement bilingue et plurilingue, qui va au-delà de simples besoins pédagogiques particuliers et englobe également différents styles d'apprentissage, différents niveaux d'accomplissement et différents milieux socioéconomiques et culturels (cf. Pérez Cañado, 2023), une formation doit être dispensée sur les différents types de structure, les techniques d'apprentissage coopératif, le déploiement de différents types de groupements et de modalités d'apprentissage, mais également sur l'aide à la création ou à l'adaptation de supports ou encore sur la conception d'activités pour l'enseignement supérieur.

- **L'alignement de l'enseignement sur les évaluations** : Enfin, il s'agirait d'étudier les différences entre les évaluations, les analyses et les essais, mais également de tirer parti d'une approche fonctionnelle systémique de l'évaluation pour évaluer la maîtrise académique et la maîtrise de la discipline de manière concomitante. Les outils d'évaluation diversifiés doivent également être traités, et des opportunités de pratiques réflexives doivent être créées.

2. Mettre en place des solutions de consultation et de feedback pour les enseignants inexpérimentés qui souhaitent être observés par des conseillers pour bénéficier de recommandations concernant leurs pratiques d'enseignement.

3. Instaurer un programme de mentorat ou d'observation dans lesquels des professionnels plus expérimentés dans l'enseignement de cours dans une autre langue accompagnent et suivent les enseignants qui débutent ou qui ont besoin d'une aide complémentaire sur le terrain.

4. Proposer une assistance complémentaire au sein des cours dispensés en langue étrangère par le biais d'un assistant de langue, qui assurera une aide sur trois aspects : supervision de la conception des supports et contribution à leur révision ; amélioration des compétences BICS et de la prononciation ; et rôle d'introduction aux dimensions culturelles des sociétés associées à la langue concernée.

5. Renforcer toutes ces options en anglais et diversifier davantage leur développement dans d'autres langues.

6. Créer davantage d'opportunités d'effectuer des séjours d'enseignement dans des universités étrangères afin d'observer les bonnes pratiques, de participer à des expériences d'enseignement à l'international et d'élaborer des projets d'enseignement conjoints.

7. Développer et diversifier les programmes de mobilité qui proposent une formation linguistique à l'étranger.

8. Mettre en place des programmes intensifs hybrides (ou *Blended Intensive Programs*) pour favoriser l'internationalisation via la création de communautés d'apprentissage professionnel et la promotion de méthodologies centrées sur les étudiants et optimisées par les technologies.

9. Établir un système commun d'évaluation de la qualité des cours proposés via des enquêtes validées par des prestataires externes (cf. Pérez Cañado, 2020, par exemple) afin d'adapter ou de rééquiper les cours pour la suite si cela est nécessaire.

10. Mettre en place un système solide et commun de recrutement de professeurs externes afin d'attirer des étudiants et des chercheurs internationaux de haut niveau.

11. Réaliser des analyses des besoins contextualisées afin d'étayer les propositions de cours pour tous les acteurs de première ligne grâce à des outils communs (cf., Pérez Cañado, 2020, par exemple) et à une triangulation méthodologique (ex. : questionnaires, entretiens et protocoles d'observation).

3.2.2. Étudiants

1. Élargir l'offre de cours sur mesure afin d'améliorer les compétences linguistiques et interculturelles des étudiants. D'après les dernières recherches et les résultats des travaux de recensement commun, il s'agirait d'aborder les points suivants : focalisation sur les compétences productives, notamment en expression orale, en langue générale pour la réalisation de présentations à l'oral, mais également en langue spécifique au contexte de la classe pour les interactions ; prononciation ; rédaction de textes académiques ; prise de notes ; cours liés à la discipline pour les compétences académiques portant sur les matières enseignées dans la langue étrangère ; compétences interculturelles

2. Proposer des cours d'immersion linguistique.

3. Assurer des cours de langues complémentaires à l'étranger.

4. Enrichir l'offre de mobilité pour les étudiants.

3.2.3. Personnel administratif

1. Proposer des cours spécifiques de communication orale pour répondre aux demandes par téléphone, gérer les demandes des étudiants internationaux et interagir avec les professeurs externes.

2. Proposer des cours spécifiques de communication écrite pour communiquer des informations d'ordre académique par e-mail, rédiger des documents administratifs et académiques dans la langue étrangère, créer des brochures d'information dans la langue étrangère ou traduire des contenus en ligne.

3. Effectuer des séjours dans des universités à l'étranger pour observer et participer à des tâches administratives liées aux processus d'internationalisation.

4. Promouvoir la participation à des programmes de mobilité et à des initiatives d'internationalisation à domicile afin d'impliquer cette cohorte dans les processus d'internationalisation au sein de nos universités, et pour veiller à ce que le personnel qui n'a pas pris part à ces programmes soit priorisé afin que tous les membres du personnel aient accès aux mêmes chances de bénéficier d'une période de mobilité.

3.3. Mesures incitatives

Enfin, mettre en place un programme robuste de mesures incitatives est essentiel dans le cadre de tout projet de politique linguistique pour promouvoir les langues de l'internationalisation. En réponse aux résultats des démarches de recensement des stratégies et des recherches en la matière, qui sont synthétisés dans la partie ÉCUEILS, les mesures incitatives concrètes suivantes sont promues au sein de l'Alliance NEOLAIa pour chacune des cohortes clés. Ces mesures concernent sept grands axes : l'aide, la formation, la mobilité, les mesures incitatives d'ordre économique, les avantages enseignants, le développement des cursus d'EMI (et dans d'autres langues), et l'information.

3.3.1. Corps enseignant

1. Apporter une aide complémentaire en classe par le biais de locuteurs de la langue à haut niveau de compétence qui peuvent jouer le rôle d'assistants de langue et également aider à corriger les supports écrits.
2. Proposer une assistance et des préconisations aux facultés qui souhaitent créer ou élargir des cursus en anglais ou dans une autre langue étrangère.
3. Renforcer les programmes de révision linguistique (de textes académiques, rapports finaux, contrats, brevets, candidatures pour des projets, résultats de recherches et autres documents liés à l'enseignement, à la recherche et au partage de connaissances) et inciter à la publication de ces documents en anglais et dans d'autres langues étrangères afin de stimuler la production et la diffusion de recherches à l'international.
4. Élargir l'offre de formations proposées, en particulier pour les niveaux avancés et dans le cadre de cours intensifs.
5. Développer les opportunités de participer à des programmes de mobilité qui proposent des formations linguistiques et méthodologiques à l'étranger.
6. Inciter à l'inscription à ces programmes à des fins de recrutement, d'accréditation et de promotion.
7. Faciliter les financements de ces cours de recyclage linguistique et méthodologique.

8. Réduire le coût des tests d'accréditation linguistique et assurer une certification des compétences linguistiques dans chaque université.

9. Proposer une aide financière à l'achat de ressources et de supports en langue étrangère par les enseignants qui participent à des parcours bilingues ou plurilingues.

10. Assurer des conditions de travail adéquates et, lorsque c'est possible, augmenter le salaire des enseignants assurant un enseignement bilingue ou plurilingue.

11. Mettre en place un système d'avantages enseignants pour la mise en place de cours en anglais ou dans une autre langue étrangère en termes de reconnaissance de crédits.

12. Réduire les effectifs des groupes bilingues/plurilingues et ne pas conditionner la mise en œuvre de cours dans la langue étrangère concernée à un nombre minimal d'étudiants.

13. Accorder la priorité aux enseignants participant à des programmes bilingues/plurilingues pour l'obtention de bourses compétitives ou l'accès à des cours ou à des programmes de mobilité internationaux dans chaque université.

14. Élargir le nombre de matières enseignées en EMI ou dans une autre langue étrangère à des cursus entiers et les mettre en place sans égard au nombre d'étudiants inscrits, afin de favoriser l'internationalisation à domicile.

15. Développer l'information autour des avantages des informations bilingues ou plurilingues à tous les niveaux (linguistique, contenus, cognitifs, motivationnels) en déconstruisant les fausses idées pour permettre à toute la communauté universitaire de susciter

3.3.2. Étudiants

1. Dans les universités NEOLAIa où ce n'est pas déjà le cas, proposer des cours en langue étrangère entièrement subventionnés, ou des cours à prix réduit pour les étudiants qui s'inscrivent à des cours de langue dans leur université dans le cadre de leur cursus.

2. Réduire ou supprimer les coûts des tests d'accréditation linguistique, de préférence de niveau B1 minimum

3. Proposer des cours d'initiation pour les étudiants qui entament des cursus bilingues/plurilingues enseignés en EMI ou dans une autre langue étrangère au sein de chaque université afin de leur apporter les outils de communication dont ils ont besoin pour mener à bien leur cursus.

4. Mettre en place des pratiques d'aide linguistique pour les étudiants qui suivent des cursus bilingues/plurilingues tout au long de leur évolution.

5. Organiser des tandems linguistiques entre les étudiants locaux et des étudiants étrangers, ainsi que des activités d'échanges linguistiques.

6. Promouvoir la célébration de la Journée internationale de la langue maternelle (21 février) et de la Journée européenne des langues (26 septembre).

7. Accorder la priorité aux étudiants suivant des cursus bilingues ou plurilingues pour l'accès aux programmes de mobilité Erasmus+, de formation pratique Erasmus+ et à d'autres programmes de mobilité internationale.

8. Proposer une aide institutionnelle pour accroître l'enseignement de langues étrangères en réunissant des étudiants issus de différents cursus au sein de groupes financièrement opérationnels pour suivre des cours assurés dans d'autres langues que l'anglais.

9. Continuer de promouvoir les programmes de mobilité internationale existants comme celui des Actions clés.

3.3.3. *Personnel administratif*

1. Réduire ou supprimer les coûts des cours de langues et des tests d'accréditation linguistique.

2. Promouvoir la certification des compétences linguistiques du personnel administratif des universités NEOLAIa.

3. Inclure la certification linguistique (B2-C1-C2) et la participation à des cours dans les critères spécifiques de recrutement et de promotion.

4. Accorder la priorité au personnel doté d'un niveau de langue étrangère accrédité pour l'accès aux bourses, aux cours et aux programmes de mobilité internationale proposés par nos universités.

5. Faciliter la participation du personnel administratif aux programmes d'accréditation linguistique (de préférence de niveau B2 minimum) durant leurs heures de travail.

6. Continuer de promouvoir les programmes de mobilité internationale existants comme les *Staff Weeks*.



4. CONCLUSION

Le présent *Livre blanc* NEOLAIa sur les politiques linguistiques constitue un manifeste explicite sur le rôle des langues, de l'EMI, du plurilinguisme et de l'interculturalité dans l'enseignement supérieur. Il s'appuie sur un recensement minutieux des pratiques d'internationalisation existantes dans les universités de l'Alliance NEOLAIa, ainsi que sur une étude approfondie de la littérature spécialisée récente sur le sujet. Ce document nous a permis de définir le contexte de départ (avec cinq grandes lignes d'action identifiées dans les plans d'internationalisation NEOLAIa), de déterminer les grandes préoccupations liées aux politiques linguistiques dans nos établissements (qui s'articulent autour de huit grands axes), et de déterminer les voies de progression futures (avec trois grands axes : accréditation, formation et mesures incitatives ; et pour trois acteurs de première ligne : le corps enseignant, les étudiants et le personnel administratif).

NEOLAIa se positionne en faveur de toutes les lignes d'action présentées dans le présent document, et entend les concrétiser par le biais des différentes tâches, objectifs intermédiaires et livrables prévus dans le Module de travail 7. Pour commencer, nos objectifs intermédiaires initiaux (**deux symposiums sur le thème de la politique linguistique**) viseront à atteindre davantage d'acteurs concernés sur ce terrain pour susciter davantage d'adhésion ; favoriseront la mise en commun des recherches en la matière et la consolidation des réseaux de recherche internationaux ; et encourageront le dialogue autour de l'atteinte d'un équilibre mesuré entre l'EMI et le plurilinguisme. En parallèle, constituer des niveaux de référence en matière de compétences linguistiques et méthodologiques pour le corps enseignant sera un objectif de la **Charte commune**

sur les politiques linguistiques et le certificat d'accréditation pour l'enseignement, qui constitue notre deuxième objectif intermédiaire. La formation sur les cinq grands domaines identifiés sera assurée grâce à un **Certificat d'accréditation commun pour l'enseignement plurilingue** (livrable 2), qui se composera de cinq modules de 20 heures et permettra de progresser vers une certification et une accréditation officielles des compétences linguistiques et méthodologiques des enseignants participant aux cursus EMI dans nos universités. Une assistance sera apportée à ces enseignants par le biais du **LAEP (programme d'échange d'assistants de langue)**, qui sera piloté de manière concomitante au Certificat commun d'accréditation, et via lequel deux assistants de langue par pays apporteront une aide linguistique, culturelle et matérielle dans les matières enseignées en EMI dans tous nos EES. Enfin, le **LACE (programme d'échange linguistique et culturel)** favorisera l'enseignement d'autres langues que l'anglais via les centres de langues modernes de nos universités, notamment par le biais de séjours à long terme d'assistants de langue organisés via le LAEP.

Il est à espérer que les recommandations exposées dans ce document et les initiatives menées à bien tout au long du Module de travail 7 serviront de pierre angulaire pour l'élaboration d'une politique linguistique harmonisée dans tous nos établissements, et créeront un socle favorisant la prise de mesures concrètes pour permettre à l'internationalisation de continuer à progresser de manière résolue, stable et sans entraves au sein de l'Alliance NEOLAIa.

Références

B

Ball, P., & Lindsay, D. (2013). Language demands and support for English-medium instruction in tertiary education: Learning from a specific context. In A. Doiz, D. Lasagabaster & J. M. Sierra (Eds.), *English-medium instruction at universities* (pp. 44-61). Multilingual Matters.

Bazo, P., González, D., Centellas, A., Dafouz, E., Fernández, A., & Pavón, V. (2017). Linguistic policy for the internationalisation of the Spanish university system: A framework document. CRUE.

Beelen, J., & Jones, E. (2015). Redefining Internationalization at Home. In A. Curaj, L. Matei, R. Pricopie, J. Salmi, & P. Scott (Eds.), *The European Higher Education Area: Between critical reflections and future policies* (pp. 59-72). Springer International Publishing.

Briggs, J. G., Dearden, J., & Macaro, E. (2018). English medium instruction: Comparing teacher beliefs in secondary and tertiary education. *Studies in Second Language Learning and Teaching*, 8(3), 673–96.

Bukve, T. (2018). Students' perspectives on English medium instruction: A survey-based study at a Norwegian university. *Nordic Journal of English Studies*, 17(2), 215–242.

C

Civan, A., & Coşkun, A. (2016). The effect of the medium of instruction language on the academic success of university students. *Educational Sciences: Theory & Practice*, 16, 1981–2004.

Cots, J. M. (2013). Introducing English-medium instruction at the University of Lleida, Spain: Intervention, beliefs and practices. In A. Doiz, D. Lasagabaster & J. M. Sierra (Eds.), *English-medium instruction at universities* (pp. 106–128). Multilingual Matters.

Council of Europe. (2001). *Common European Framework of Reference for Languages: Learning, Teaching, Assessment*. Cambridge University Press.

Council of Europe. (2020). *Common European Framework of Reference for Languages: Learning, Teaching, Assessment – Companion Volume*. Council of Europe Publishing.

Cummins, J. (1999). *BICS and CALP: Clarifying the distinction* (Report No. ED438551). ERIC Clearinghouse on Languages and Linguistics.

D

Dafouz, E. (2018). English-medium instruction and teacher education programmes in higher education: Ideological forces and imagined identities at work. *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*, 21(5), 540–552.

Dafouz, E., & Camacho-Miñano, M. M. (2016). Exploring the impact of English-medium instruction on university student academic achievement: The case of accounting. *English for Specific Purposes*, 44, 57–67.

Dalton-Puffer, C. (2012). A postscript on institutional motivations, research concerns and professional implications. In U. Smit & E. Dafouz (Eds.), *AILA Review 25. Integrating content and language in higher education. Gaining insights into English-medium instruction at European universities* (pp. 101–103). John Benjamins.

Dearden, J., & Macaro, E. (2016). Higher education teachers' attitudes towards English medium instruction: A three-country comparison. *Studies in Second Language Learning and Teaching*, 6(3), 455–486.

de Wit, H., Hunter, F., Howard, L., & Egron-Polak, E. (2015). *Internationalisation of Higher Education*. European Parliament. [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/540370/IPOL_STU\(2015\)540370_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/540370/IPOL_STU(2015)540370_EN.pdf)

Doiz, A., & Lasagabaster, D. (2018). Teachers' and students' second language motivational self-system in English-medium instruction: A qualitative approach. *TESOL Quarterly*, 52(3), 657–679.

E

European Civil Society Platform. (2024). *Declaration for multilingualism in higher education*. <https://ecspm.org/wp-content/uploads/2023/04/ECSPM-declaration-for-multilingualism-in-HE-20230417.pdf>.

European Commission / EACEA / Eurydice. (2023). *Key data on teaching languages at school in Europe – 2023 edition*, Eurydice report. Publications Office of the European Union.

H

Halbach, A., & Lázaro, A. (2015). *La acreditación del nivel de lengua inglesa en las universidades españolas: Actualización 2015*. British Council.

Heggernes, S. L. (2021). A critical review of the role of texts in fostering intercultural communicative competence in the English language classroom. *Educational Research Review*, 33, 100390. <https://doi.org/10.1016/j.edurev.2021.100390>

J

Jiang, L., Zhang, L. J., & May, S. (2019). Implementing English-medium instruction (EMI) in China: Teachers' Practices and perceptions, and students' learning motivation and needs. *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*, 22(2), 107–119.

K

Karakas, A. (2017). The forgotten voices in higher education: Students' satisfaction with English-medium instruction. *Journal of English as an International Language*, 12(1), 1–14.

Kim, J., Kim, E. G., & Kweon, S. O. (2018). Challenges in implementing English-medium instruction: Perspectives of humanities and social sciences professors teaching engineering students. *English for Specific Purposes*, 51(1), 111–123.

L

Lasagabaster, D. (2019). The impact of the spread of English-medium instruction on Spanish universities. *Language Teaching*, 52(2), 241–247.

M

Macaro, E. (2019). English medium instruction: Global views and countries in focus. *Language Teaching*, 52(2), 231–232.

Macaro, E., Curle, S., Pun, J., Jiangshan, A., & Dearden, J. (2018). A systematic review of English medium instruction in higher education. *Language Teaching*, 51(1), 36–76.

Margić, B. D., & Vodopija-Krstanović, I. (2018). Language development for English-medium instruction: Teachers' perceptions, reflections and learning. *Journal of English for Academic Purposes*, 35(1), 31–41.

O

O'Dowd, R. (2018). The training and accreditation of teachers for English medium instruction: An overview of practice in European universities. *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*, 21(5), 553–563.

Ozer, O., & Bayram, N. (2019). Students' experiences of English-medium courses at tertiary level: A case in Turkey. *International Online Journal of Educational Sciences*, 11(1), 61–70.

P

Pavón, V. (2020). The role of languages in the internationalisation of higher education: institutional challenges. In R. Rubio & D. Coyle (Eds.), *Quality of Bilingual Programmes in Higher Education* (pp. 96–114). Multilingual Matters.

Pavón, V. & Ellison, M. (2021). Implementing EMI in higher education: language use, language research and professional development. In D. Lasagabaster and A. Doiz (Eds.), *Language Use in English-Medium Instruction at University International Perspectives on Teacher Practice* (pp. 193–212). Routledge.

Pecorari, D., & Malmström, H. (2018). At the crossroads of TESOL and English medium instruction. *TESOL Quarterly*, 52(3), 497–515.

Pérez Cañado, M. L. (2020). Addressing the research gap in teacher training for EMI: An evidence-based teacher education proposal in monolingual contexts. *Journal of English for Academic Purposes*, 48, 1–22.

Pérez Cañado, M. L. (2023). Inclusion and diversity in bilingual education: A European comparative study. *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism* 26(9), 1129–1145.

S _____

Schmidt-Unterberger, B. (2018). The English-medium paradigm: A conceptualisation of English-medium teaching in higher education. *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*, 21(5), 527–539.

Smit, U., & Dafouz, E. (2012). Integrating content and language in higher education: An introduction to English-medium policies, conceptual issues and research practices across Europe. In U. Smit & E. Dafouz (Eds.), *AILA Review 25. Integrating content and language in higher education. Gaining insights into English-medium instruction at European universities* (pp. 1–12). John Benjamins.

T _____

Tsui, C. (2018). Teacher efficacy: A case study of faculty beliefs in an English-medium instruction teacher training program. *Taiwan Journal of TESOL*, 15(2), 101–128.

Tuomainen, S. (2018). Supporting non-native university lecturers with English-medium instruction. *Journal of Applied Research in Higher Education*, 10(3), 230–242.

V _____

van der Worp, K. (2017). English medium instruction: A way towards linguistically better prepared professionals in the Basque Autonomous Community? *International Journal of Multilingualism*, 14(1), 53–68.

Z _____

Zenkova, T., & Khamitova, G. (2018). English medium instruction as a way to internationalization of higher education in Kazakhstan: An opinion survey in the innovative university of Eurasia. *E-TEALS*, 8, 126–158.

CONTACT US



PHONE

555-555-5555 +00
000 000 0000



ADDRESS

123 Street Name City Name,
State, Country, 12345



WEB

www.example.com
example.web